

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA DRÔME de PETANQUE

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 17 FEVRIER 2017 à 18H30 à VALENCE

Présents : *M. Christian ALIGNE, M. Alain CAZADAMONT, M. Noël CHENEVIER, Mme Marthe CLEMENT, M. Marcel D'HAENENS, Mme Maryvonne DIDIER, Mme Béatrice GRIMAUD, M. Thierry MAILLET, M. Gérard MALBETE, M. Marcel MEYER, Mme Josiane PAILLET, M. Laurent PALLEIRO, Mme Evelyne STEINBERG, M. Roger THOMET.*

EXCUSES : *M. Pierre BESSON, M. Pascal CHIRAND, Mme Aline FAVRE, M. Manuel FERREIRA, M. Christian MARRACCINI.,*

INFORMATIONS DIVERSES :

3577 licences ont été validées à ce jour, environ une centaine de plus qu'en 2016 à la même date.

Election en janvier de Michel DESBOIS nouveau Président de la Fédération Française de Pétanque.

En février 4 candidats Drômois se sont présentés au Comité Régional Auvergne Rhône- Alpes et sont élus, Christian Aligne pour le Poste de Médecin, Pascal CHIRAND, Marthe CLEMENT et Roger THOMET.

Le règlement de Pétanque depuis le 1^{er} janvier 2017 prévoit des modifications, la plus importante prévoit que le but est lancé 1 seule fois par l'équipe qui a gagné par tirage au sort ou qui a marqué la mène précédente, si ce but n'est pas valable l'adversaire le pose dans le terrain de façon réglementaire.

Nous avons depuis janvier 3 nouveaux arbitres dans la Drôme qui ont passé leur examen avec succès, Dimitri AUPRINCE, José DELEMARRE et Gilles LIEUTIER.

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA DRÔME de PETANQUE

DELEGATIONS 2017 :

Les délégations 2017 pour les championnats fédéraux sont attribuées en fonction des demandes formulées par les membres du bureau. Notre Président étant absent pour raison de santé, les délégations pour les championnats de Ligue ou France seront désignées ultérieurement.

POINT FINANCIER :

Roger THOMET nous informe que les subventions à venir sont revue à la baisse soit – 25% et nous présente le compte rendu financier. Les demandes de subventions doivent être accompagnées d'un compte rendu détaillé pour chaque action.

Roger demande que les notes de frais des membres du Comité lui soient remises de la façon suivante : 1^{ère} pour novembre, décembre et janvier, 2^{ème} février, mars et avril, 3^{ème} pour mai, juin et juillet et la 4^{ème} pour les mois d'août septembre et octobre de façon à pouvoir clôturer l'exercice avant le congrès annuel.

DIVERS :

La commission jeunes s'est réunie le 15 février avec à sa tête Maryvonne Didier.

La réunion des éducateurs est fixée au vendredi 17 mars avec le contenu suivant : présentation de la commission et ses objectifs, règlement du championnat des clubs jeunes et tirages des poules. Les journées retenues sont le 7 mai à Montélimar, les 17 et 25 juin avec les lieux à trouver et parties finales le 3 septembre. Pour les championnats fédéraux il serait bon d'avoir plus de barrières pour éviter que les familles ne soient pas au contact des jeunes. Est-il possible de faire un championnat tête à tête filles si suffisamment nombreuses.

La date retenue pour la formation des initiateurs est le 1^{er} avril et une détection jeunes est programmée le 24 juin.

Deux réunions ont eu lieu avec Marcel D'HAENENS pour le tirage au sort des rencontres et une mise à jour du règlement pour 2017. Devant le succès du CDC depuis sa création la commission de celui-ci réfléchit pour 2018 à une refonte des divisions.

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA DRÔME de PETANQUE

Roger THOMET demande pourquoi il n'y a pas de journée de la femme dans la Drôme comme dans certains départements voisins. Cette compétition a été abandonnée parce qu'elle n'apportait peu ou pas de nouvelles licences. Il aimerait aussi que le règlement intérieur soit rédigé. Certaines personnes ont travaillé dessus courant 2016 mais n'a toujours pas été validé à ce jour.

Marthe CLEMENT demande que tous les délégués lors des championnats fédéraux opèrent de la même façon et que les cartons de jeu après les poules soient gardés à la table de marque en attendant que les équipes soient couvertes, ceci permettrait de gérer les retards et de travailler en harmonie avec le corps arbitral. Roger THOMET envisage qu'une formation soit faite.

Le problème des tenues homogènes pour les fédéraux est toujours présent, la majorité des membres du Comité sont d'accord pour plus de sévérité sur ce point. Il est rappelé que le port de la tenue homogène est exigé pour la seconde journée ou les 1/8 de finales dans les carrés d'honneur. Pour ce qui est du provençal ou championnat jeunes (équipes non homogènes) seul sera acceptée pour chaque joueur la tenue de son club, d'un club de l'équipe ou une tenue neutre. La séance est levée à 21H 30

Marthe CLEMENT

Secrétaire Générale